



Prévention et Solidarités

Direction de la Démoustication et des Actions Sanitaires

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Planning pour les passages de la « baygonneuse »

Saint-Georges de l'Oyapock

Semaine 06 : du 05 au 11/02/2024

Jour	Passage	Secteur	Anémomètre	Départ	Arrivée	KM	Quantité de produits	Agents	Observation
Lundi 05/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							
Jeudi 08/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							

— Les créneaux horaires de passage sont le matin entre 4 h 00 et 6 h 30

Tout courrier doit être adressé de manière impersonnelle au Président de la Collectivité territoriale de Guyane

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane

Carrefour de Suzini - 4179 route de Montabo – BP 47025 - 97 307 Cayenne Cedex

Tél. : 0594 300 600 www.ctguyane.fr



Prévention et Solidarités

Direction de la Démoustication et des Actions Sanitaires

Planning pour les passages de la « baygonneuse »

Saint-Georges de l'Oyapock

Semaine 07 : du 12 au 18/02/2024

Jour	Passage	Secteur	Anémomètre	Départ	Arrivée	KM	Quantité de produits	Agents	Observation
Lundi 12/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							
Mercredi 14/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							
Vendredi 16/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							

— Les créneaux horaires de passage sont le matin entre 4 h 00 et 6 h 30



Prévention et Solidarités

Direction de la Démoustication et des Actions Sanitaires

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Planning pour les passages de la « baygonneuse »

Saint-Georges de l'Oyapock

Semaine 08 : du 19 au 25/02/2024

Jour	Passage	Secteur	Anémomètre	Départ	Arrivée	KM	Quantité de produits	Agents	Observation
Lundi 19/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							
Mercredi 21/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							
Vendredi 23/02	Matin	Bourg de Saint-Georges, Espérance, Adimo, Savane							

— Les créneaux horaires de passage sont le matin entre 4 h 00 et 6 h 30

Tout courrier doit être adressé de manière impersonnelle au Président de la Collectivité territoriale de Guyane

Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane
Carrefour de Suzini - 4179 route de Montabo – BP 47025 - 97 307 Cayenne Cedex
Tél. : 0594 300 600 www.ctguyane.fr